



RENFORCER LE RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE

AMÉLIORER LES SOINS PRIMAIRES

La population canadienne mérite un meilleur accès aux soins primaires*. Des millions de personnes ne disposent pas d'un prestataire de soins et doivent recourir aux cliniques sans rendez-vous. Peu de programmes de soins de première ligne sont intégrés aux services sociaux et au développement communautaire. Les centres de santé communautaire (CSC) constituent le meilleur moyen de répondre aux besoins en soins cliniques et d'agir sur les déterminants sociaux de la santé, mais ils manquent de ressources dans toutes les provinces.

Comparé à bon nombre de pays développés, le Canada accuse du retard en ce qui concerne la coordination, la prestation des soins après les heures régulières, les temps d'attente, la prise en charge des maladies chroniques, la santé mentale, l'amélioration de la qualité, l'archivage électronique¹, la collecte de données, l'évaluation et la reddition de comptes². Le travail d'équipe est peu valorisé, malgré les données confirmant que celui-ci permet d'améliorer les résultats de santé et de faire des économies³.

Les centres de santé communautaire, où la prestation des soins médicaux est associée à la promotion de la santé, aux services sociaux et au développement communautaire⁴, sont la meilleure solution à tous ces problèmes.

- Les CSC dispensent de meilleurs soins aux personnes souffrant de diabète, de maladie du cœur et d'autres maladies chroniques⁵.
- Les populations qui participent aux décisions en matière de santé et de services locaux affichent de meilleurs résultats de santé⁶.

Le SCFP demande au gouvernement fédéral de :

Favoriser l'accès aux soins primaires en finançant l'établissement de centres de santé communautaire et leur développement.

- Aux États-Unis, où le gouvernement s'emploie à doubler leur nombre, on constate que les CSC se comparent avantageusement à d'autres établissements en ce qui a trait aux critères nationaux relatifs à la qualité et à la satisfaction des patients⁷.

Par ailleurs, les CSC constituent une meilleure solution au manque de personnel que les cabinets de médecins privés, même lorsqu'on instaure un nouveau mode de rémunération des médecins et d'autres réformes.

- Les experts en politiques de santé ont démontré que les médecins sont en nombre suffisant; le problème, c'est qu'ils ne sont affectés ni aux bons endroits, ni aux bonnes tâches⁸.

« Cinq millions de Canadiens n'ont pas accès à un médecin de famille; il faudrait qu'ils puissent accéder à une équipe de soins intégrés sans que le premier point de service soit nécessairement un médecin. 9 »

*Dr Paul Armstrong,
président fondateur de l'Académie
canadienne des sciences de la santé.*

* Les soins primaires comprennent les soins médicaux, les soins infirmiers et d'autres services cliniques; dispensés par un groupe élargi d'intervenants, ils sont axés sur la promotion de la santé et l'intervention précoce, la prévention et le traitement de la maladie.



- Des prestataires de soins sont détachés dans des localités mal desservies alors qu'ils pourraient intégrer une équipe CSC où ils obtiendraient du soutien et pourraient remplir tout l'éventail des fonctions rattachées à leur champ d'exercice. En Ontario, on a établi des CSC dans des communautés rurales et nordiques où il était difficile de conserver des médecins en cabinet privé¹⁰.
- Bon nombre de provinces sont en train de modifier le mode de rémunération et de contrôle des médecins, mais les résultats sont variables. Les CSC prennent en charge des populations défavorisées aux besoins plus complexes et continuent néanmoins d'obtenir de meilleurs résultats que les modèles axés sur le médecin¹¹.
- Une étude provinciale démontre qu'en Ontario, les CSC accueillent une clientèle aux besoins multiples, mais que contrairement à ce qu'on pensait, les visites à l'urgence sont moins nombreuses qu'avec tout autre modèle¹².
- Les CSC sont des établissements sans but lucratif, gérés localement par des conseils d'administration élus qui font rapport à la clientèle, aux bailleurs de fonds et à la communauté. Les cabinets de médecins fournisseurs de soins primaires sont gérés comme des entreprises privées et n'ont pas la même obligation de transparence, ni le même rapport avec la population locale.
- Les CSC agissent efficacement sur les déterminants sociaux de la santé comme le revenu, le logement et l'environnement¹³. Dans leur ensemble, ces facteurs ont un effet plus important sur la santé que les facteurs biomédicaux et le mode de vie¹⁴.
- Le CSC est le seul modèle qui satisfait à tous les critères de l'Organisation mondiale de la Santé en matière d'efficacité des systèmes de santé : participation de la collectivité; coordination intersectorielle et travail sur les déterminants sociaux de la santé¹⁵.

Le potentiel est énorme. Actuellement, seulement 300 localités – principalement en Ontario et au Québec – disposent d'un CSC¹⁶.

Les CSC s'inscrivent dans la vision de Tommy Douglas et la conception qui a donné naissance à l'assurance maladie en Saskatchewan; de nombreux rapports et études en préconisent l'adoption à vaste échelle¹⁷. Soulignons, parmi les plus récents :

- Le Conseil canadien de la santé recommande qu'on envisage sérieusement de multiplier les CSC¹⁸.
- L'Institut Wellesley, un laboratoire d'idées préoccupé notamment par l'équité en matière de santé, recommande au gouvernement fédéral d'affecter 360 millions de dollars à la création de 140 nouveaux CSC dans la perspective de desservir plus d'un million de Canadiens¹⁹.

Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans ce dossier. Le Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires (2000-2006), doté d'une enveloppe de 800 millions de dollars, avait permis à l'époque d'instaurer partout au pays de nouveaux programmes suivant certaines conditions. Nous avons besoin d'un nouveau fonds de ce type, destiné cette fois aux centres de santé communautaire.

La prestation de soins primaires fondée sur le modèle des CSC conduit à une amélioration et à une répartition plus équitable des résultats de santé au sein de la population. Cette approche se traduit par un degré élevé de transparence, de reddition des comptes et d'efficacité budgétaire, si on la compare aux modèles dominants que sont la clinique et le cabinet médical privés. Un nouvel accord sur la santé permettrait de mettre en œuvre cette solution du secteur public axée sur le renforcement du régime d'assurance-maladie.

.....
Feuillet d'information N^o. 4 sur les propositions du SCFP
.....

Pour les références, voir les Notes brèves et le document Références complètes des feuillets d'information en ligne à scfp.ca/soins-de-sante/solutions-publiques